Date de transmission de l'acte: 31/01/2025 Date de reception de l'AR: 31/01/2025 065-216500025-DE_002_2025-DE A G E D I

République française HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 29 janvier 2025

Membres en exercice : Date de la convocation : 24/01/2025

13 Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 11

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS,

Votants: 13 Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Sandrine MILLET, Manuel DUARTE,

Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE,

Florence POIZAC.

Pour : 13

Représentés : Sabine DAMBAX-RODRIGUES représentée par

Contre: 0 Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Mathilde BOURDIEU représentée par

Jean-Marc BOYA.

Abstentions: 0 Excusés: . Absents: .

Secrétaire de séance : Florence POIZAC.

Objet : Demande de subvention Fonds d'Aménagement Rural 2025 - DE 002 2025

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de présenter aux Fonds d'Aménagement Rural (FAR) 2025 le devis suivant :

• Voirie rue du stade en enrobé à chaud pour 55 353,20€ HT (soit 66 423,84€ TTC):

Il propose de solliciter auprès du Conseil Départemental une aide au titre du FAR la plus élevée soit :

• 22 $500 \in (50\%)$ du montant plafond de 45 $000 \in HT$ pour les travaux de voirie),

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité

- les travaux énoncés ci-dessus pour un montant de 55 353,20€ HT soit 66 423,84€ TTC,
- charge monsieur le maire d'effectuer les démarches nécessaires pour demander au Conseil Départemental une subvention au titre du FAR 2025 pour ces travaux.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,

Jean-Marc BOYA

THE D'ADE

Le secrétaire de séance, Florence POIZAC